



2021-80

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 1^{ER} octobre à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 13/09/2021

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT,
Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Valérie GAGNE,
Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC,
Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,
Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Serge ABOULIN, qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Christine SIMON qui a donné procuration à Valérie GAGNE

OBJET : LOCATION LOCAL RUE VALLON DU SUC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition de location du local communal sis Rue Vallon du Suc afin d'y accueillir des consultations de réflexologues. Mmes BOYER Sonia et HABOUZIT Jessica.

Il propose donc au Conseil Municipal de délibérer sur le prix du loyer et sur les conditions de la location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- FIXE le prix du loyer à 200 € mois (pas de tva) ;
- DIT que le loyer fera l'objet d'un titre de recettes mensuel émis par la Commune au compte 752 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail correspondant et tout document relatif à la concrétisation du projet.

Le Maire
Franck PAILLON

